



L'identité linguistique algérienne à travers le timbre-poste :
Approche sociolinguistique
The Algerian linguistic identity through the postage stamp:
Sociolinguistic approach

BOUGOFFA Elaarfa^{1,*}, MAICHE Hazar²

¹ Université Badji Mokhtar Annaba (Algérie), bougoffaelaarfa@yahoo.fr

² Université Badji Mokhtar Annaba (Algérie), maichehazar@yahoo.fr

Reçu : 12 / 05 / 2021

Accepté : 06 / 01 / 2022

Publié : 05 / 02 / 2022

Résumé :

Le timbre-poste, une vignette minuscule bidimensionnelle qui était le centre d'intérêt dans nombreuses recherches multidisciplinaires. Etant un discours iconotextuel, le timbre-poste, par son iconographie, a fait l'objet d'étude de plusieurs analyses sémiologiques. Toutefois, le texte postal n'a pas pris chance d'être analysé dans une approche sociolinguistique vis-à-vis des choix des langues utilisées dans son espace, de justifier leur emploi, surtout dans un pays plurilingue notamment l'Algérie. C'est pourquoi nous avons pris la peine d'analyser, dans cet article, l'identité linguistique dans le timbre-poste algérien. Notre objectif est de vérifier la gestion politico-linguistique des gouvernements s'étant succédés dans le pays après l'indépendance jusqu'à 2018 dans le timbre-poste.

Les résultats de l'analyse ont démontré que le timbre-poste au lieu d'être un miroir de l'identité linguistique et véritable reflet de la réalité sociolinguistique algérienne, il est bel et bien le miroir des politiques linguistiques prises le pouvoir régnant.

Mots-clés : Algérie ; identité linguistique ; politique linguistique ; sociolinguistique ; timbre-poste.

Abstract:

The postage stamp, as a tiny two-dimensional sticker, was the focus of much multidisciplinary research. Being an iconotextual discourse, the postage stamp by its iconography, has been the subject of study of several semiological analyses. However, the postal text did not take a chance of being analyzed in a sociolinguistic approach to the choices of languages used in its space, to justify their use, especially in a multilingual country such as Algeria. That is why we have taken the trouble in this article to analyze the linguistic identity in the Algerian postage stamp. Our objective is to verify the politico-linguistic management of successive governments in the country after independence until 2018 in the postage stamp.

The results of the analysis demonstrated that the postage stamp instead of being a mirror of the linguistic identity and a true reflection of the Algerian sociolinguistic reality, it is indeed the mirror of linguistic policies taken from the reigning power.

Keywords: Algeria; linguistic identity; linguistic policy; postage stamp; sociolinguistic.

*Auteur correspondant .

I. Introduction:

Signe visuel, objet culturel et universel, un discours « iconotextuel » d'un design exceptionnel, créé en 1840, mais qui continue jusqu'aujourd'hui à faire partie de notre quotidien. Un document officiel dans les mains du pouvoir, ayant un grand intérêt en dépit de son format minuscule et de sa perception ponctuelle. D'ailleurs, ni les processus actuels de globalisation, ni les développements des techniques et des moyens de communication n'ont remis en cause le statut de ce média. Le timbre-poste, cette vignette fiduciaire qui transcende les frontières, était conçue pour assurer une fonction primaire et primordiale qu'est l'affranchissement du courrier et le prépaiement du service postal, réalisant ainsi à l'Etat émetteur des objectifs administratifs et financiers. Pour assurer telle fonction, la conception d'une vignette simple indiquant le nom du pays émetteur, de l'administration postale et de la valeur faciale pourrait suffire. Or, presque tout timbre-poste dans tous les pays se trouve chargé d'images, de textes souvent traduits en plusieurs langues et qu'aucun de ces choix n'est innocent. En s'interrogeant sur la pertinence de l'image-timbre, Michel Coste (2006) avance : « il aurait été beaucoup plus économique et fonctionnel d'émettre des vignettes avec le seul chiffre d'affranchissement (joint à la mention de la poste et du pays) ; donc ici l'image est surrogatoire, et, de ce fait, elle est susceptible de prendre pleine pertinence.(...) »

Certes, personne ne peut mettre en doute ni la valeur, ni le pouvoir de l'image, en général, en tant que « langage universel » et véhicule de messages, de même que pour l'image philatélique. D'ailleurs, L'imagerie postale d'un pays présente souvent plus d'un millier d'images distinctes dont la majorité dispose certainement d'une richesse considérable, par son double message iconique et linguistique, portant d'indices révélateurs des traits identitaires, culturels et politiques des Nations. Par ceci, le timbre-poste se charge d'une autre fonction communicative, fonction plus lourde que sa fonction primaire, qu'est la représentation de l'Etat et de la Nation à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cette représentation se façonne à l'aide d'un ensemble de critères et aspects qui définissent son identité nationale et qui la différencie des autres identités .

Pour illustrer les multifonctionnalités du timbre-poste, entre autres comme vecteur d'identités nationales, nous référons à Arnaud Colinart qui le définit ainsi : le timbre-poste « C'est l'ensemble du discours diffusé par l'iconographie postale qui s'inscrit dans un processus de fabrication des identités nationales orchestrés par l'Etat. Sur le timbre-poste se manifeste en effet la volonté politique d'imposer une identité collective par une sélection et une valorisation d'éléments appelés à définir un groupe à l'intérieur comme à l'extérieur de ses limites. Ainsi, le timbre-poste permet-il de lire le « kit identitaire » qu'une nation décide de mobiliser pour se définir par rapport aux autres collectivités nationales. » (2010, p. 257)

Un des caractères essentiels qui définissent l'identité d'une nation est sa langue. Elle constitue un élément garant de l'identité et un facteur pertinent qui sert à spécifier sa culture. « La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité. » (Benrabeh, 1999, p. 9)

Nous signalons que le concept d'« identité » recouvre plusieurs significations, et que nous les viserons toutes car, la langue, étant un marqueur social, elle est considérée comme un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité qu'elle soit individuelle, collective, groupale, régionale ou même nationale.

Les émissions philatéliques en Algérie indépendante marquent un tournant décisif dans la compréhension de la pensée collective et de l'identité nationale. Après l'indépendance, toutes les créations qu'elles soient littéraires ou artistiques, y inclus la production philatélique, se veulent une quête de l'identité -qui fut longtemps négligée voire même falsifiée sous le colonialisme français-, une redéfinition des principes, une affirmation de soi, tant au niveau nationale qu'à l'échelle mondiale : « Après l'indépendance, les Etats (du Maghreb) se sont trouvés face à la nécessité de redéfinir les symboles et le patrimoine qui leur sont propres ainsi que d'en diffuser le culte. » (Colinart, 2010, p. 257). Bref, dès lors, le timbre-poste algérien devient un véritable véhicule d'idéologie et de culture, un miroir qui fait apparaître son identité nationale sous tous

ses aspects, qu'en est-il pour l'identité linguistique?

Notre objectif, dans cet article, porte sur l'identité linguistique dans le timbre-poste algérien, de s'interroger sur les langues qui coexistent sur son espace, leurs statuts, de justifier leur emploi relativement aux différentes lois prises par les différents gouvernements de l'Etat algérien entre 1962 et 2018 vis-à-vis de la gestion des langues. Ainsi, notre problématique se pose comme suit : Le timbre-poste algérien, quelle identité linguistique reflète-t-il ? Et comment se manifeste-t-elle relativement aux différentes politiques linguistiques prises l'Etat algérien entre 1962 et 2018?

Oscillant essentiellement entre deux hypothèses, et qu'on tentera de confirmer ou d'infirmer le long de notre analyse ; l'une présuppose que le timbre-poste étant un moyen d'expression étatique, il doit représenter iconographiquement l'identité linguistique que l'Etat valorise, via ses politiques linguistiques, sans prendre en considération la réalité sociolinguistique de la nation algérienne. L'autre part du principe que le timbre est un vecteur de l'identité nationale, il aurait dû, de ce fait, représenter l'identité linguistique de la nation dans sa totalité. Une dernière hypothèse s'impose elle-même, quant au choix des langues utilisées sur le timbre, elle repose sur une donnée qu'on ne peut pas négliger, le timbre étant un ambassadeur du pays dans le monde, il peut s'exprimer alors en langue(s) étrangère(s) plus véhiculaire(s) que les siennes(s), sans prendre en considération son identité linguistique.

1. Approche théorique :

On se sert dans notre présente analyse, de l'approche sociolinguistique, étant le timbre-poste est un discours « intermédiaire » étatique transcrit en plusieurs langues.

Pour l'analyse sociolinguistique, nous nous appuyons sur des concepts tels que : monolinguisme, bilinguisme et plurilinguisme, et qui sont respectivement, la coexistence d'une seule, ou de deux ou plusieurs langues au sein d'une même communauté ou territoire. On fait appel également à d'autres concepts de « politique et d'aménagement linguistiques », étant donné que le choix d'une langue sur le timbre-poste relève d'un choix étatique. Pour définir les deux concepts on se réfère, ainsi, à Henri Boyer ; La politique linguistique est « appliquée en général à l'action d'un Etat, désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet Etat en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique (...) ou parfois même conflictuelle (...) » (2010, p. 67)

L'aménagement linguistique, appelée autrement planification linguistique, qu'est la « mise en œuvre de dispositifs et de dispositions » en matière de gestion de langue(s), c'est le niveau de l'intervention concrète que ce soit sur une langue en faisant une « planification de corpus » et/ou sur les langues en présence en faisant une « planification de statut ». (Boyer, p. 69)

2. Corpus :

Le corpus sur lequel nous basons notre analyse est l'ensemble des timbres-poste algériens, émis entre 1962 et 2018, disponible dans le catalogue international électronique Yvert et Tellier (désormais YT) et dont le site est : <http://www.colnect.com> . Cette référence nous a servi pour faire une observation globale de toutes les émissions postales de l'Algérie indépendante (disponible sur : <https://colnect.com/fr/stamps/years/country/3-Alg%C3%A9rie>)

Le nombre total des émissions philatéliques algériennes après l'indépendance jusqu'à 2018 est environ 1424 émissions. Toutefois, il faut signaler que l'identité linguistique dans les timbres se manifeste, d'une part, à travers l'imagerie postale ayant comme thème, la ou les langue(s) (autrement dit à travers le code pictural), dont l'analyse fait appel à la sémiologie de l'image et qui ne constitue pas notre affaire dans cet article. D'autre part, elle se manifeste à travers la ou les langue(s) utilisée(s) pour transcrire le message linguistique qui accompagne le message iconique dans l'espace de la vignette (à travers le code scriptural). Cette dernière étude fait appel à l'approche sociolinguistique, et constitue alors notre objet de recherche. Pour mener à bien notre analyse, une observation globale de toute la production philatélique nous a été nécessaire pour apporter des jugements assez représentatifs car les timbres-poste sont émis de façon linéaire suivant un ordre chronologique, ce qui permet de constater les changements et les

permanences dans la gestion des langues sur l'iconographie postale algérienne. Les interprétations qu'on avancera seront illustrées par un échantillon de timbres, dont certains sont choisis de façon aléatoire et d'autres étant guidé plutôt par notre objectif : c'est de mettre en liaison le choix de langues utilisées sur le paysage philatélique avec la réalité sociolinguistique en Algérie et les différentes politiques linguistiques prises par les gouvernements s'étant succédés.

3. Le timbre-poste algérien : un espace plurilingue

Le paysage sociolinguistique algérien, jugé riche et complexe à la fois, car marqué par une pluralité de langues et de variétés ; une diversité qui est due à son histoire, à sa géographie et à sa politique linguistique. En effet, les langues qui sont en présence sont : l'arabe standard ou littéral langue de l'enseignement, l'arabe algérien, langue maternelle de la majorité ayant plusieurs variétés régionales, le français, langue étrangère d'enseignement scientifique et technique et enfin le tamazight, langue maternelle avec plusieurs variétés locales et régionales. Toutes ces langues se trouvent en contact dans la vie quotidienne des algériens et dans plusieurs domaines et secteurs de la vie sociale, qu'ils soient : administratif, éducatif, juridique, économique ou autres. Le timbre-poste, étant un document étatique s'inscrivant dans un discours « iconotextuel », il véhicule en effet deux messages : l'un est iconique, l'autre est linguistique. Ce dernier se manifeste dans la légende qui s'exprime en une ou plusieurs langues.

En analysant le message linguistique, nous nous intéressons précisément au choix des langues utilisées. Les questions qui surgissent, on peut les reformuler ainsi : Le timbre-poste algérien, quelle(s) langue(s) favorise-t-il ? Ces langues, reflètent-elles la réalité sociolinguistique de la nation algérienne ainsi que son identité linguistique ? Ou dévoilent-elles uniquement la politique linguistique de l'Etat en question ?

Face à ce foisonnement de questions, notre première hypothèse part du principe que le timbre-poste, étant un document officiel de l'Etat et un champ dans lequel s'opère l'aménagement linguistique, tout comme les autres moyens de la sphère médiatique publique : radio, journal, ou télévision, il doit par conséquent concrétiser la politique linguistique de l'Etat vis-à-vis des langues dans lesquelles il s'exprime.

Une simple observation de toute la production philatélique algérienne nous a permis de repérer quatre langues utilisées pour l'inscription et la traduction des légendes sur les timbres-poste, et qui sont : l'arabe littéral ou standard, le français, le tamazight et l'anglais. D'ailleurs on assiste ces dernières années à des émissions postales avec inscriptions trilingues en arabe littéral, tamazight et français ou anglais. L'Algérie, par ceci, a rejoint des pays rares qui émettent à leur tour des timbres multilingues, citons principalement, selon une étude menée par Janet Klug (2013), la Suisse (utilisant l'allemand, le français, l'italien étant langues officielles de l'Etat mais aussi l'anglais, première langue véhiculaire dans le monde) et le Ceylan (dont les timbres sont trilingues, inscrits en anglais, en cinghalais et en tamoul).

On ne peut pas nier que les langues des inscriptions dans le timbre postal algérien tiennent en considération le contexte sociolinguistique du pays, mais pas dans sa totalité, car on a constaté un usage tardif du tamazight qui s'accompagne d'une absence complète de l'arabe dialectal ; qui sont pourtant des langues maternelles, majoritaires, indissociables du paysage plurilingue algérien. Alors, Comment expliquer ce rejet apparent du dialecte algérien et cette reconnaissance tardive du tamazight ?

Pour pouvoir répondre à toutes les questions avancées précédemment, il nous est paru utile de faire un survol chronologique des émissions philatéliques, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, tout en les mettant en relation avec les différents gouvernements s'étant succédés, précisément via leurs politiques linguistiques. Ainsi, ceci nous a conduits à faire des constats importants et qui se justifient par des orientations politiques, sociolinguistiques, des exigences du domaine et bien d'autres considérations.

Notre premier constat porte sur la domination de l'arabe standard dans toute la production philatélique, reflet de la politique d'arabisation adoptée par l'Etat algérien au lendemain de

l'indépendance. Le pouvoir, sous le contrôle du parti socialiste et nationaliste (FLN) et suivant le principe d'« unifier la langue pour unir le peuple », et qui va à l'encontre de la politique coloniale « diviser pour régner » a favorisé l'arabe comme langue unique pour garantir l'unicité et élaborer une identité nationale homogène, mais également pour définir la « personnalité » de l'Algérie comme personnalité strictement arabo-musulmane. La diversité était donc perçue comme un danger qui peut mener à la division. Ainsi, l'Islam et l'arabe étaient décrétés par la Constitution de Ben Bella en 1963, respectivement comme religion et langue nationale et officielle de l'Etat. Depuis, Toutes les constitutions successives restent invariables sur ce plan et tous les gouvernements qui se sont succédé ont œuvré pour la favorisation de l'arabisation et l'islamisation de la société algérienne. Le premier timbre-poste algérien (fig.1) est le meilleur exemple qui reflète l'image d'un Etat arabo-musulman.

Figure N° 1



1962, (YT : DZ 363A)

Malgré l'adoption de cette politique, on a remarqué que de 1962 jusqu'à 1969, les timbres demeurent pour la plupart bilingues au lieu d'être monolingues : sont écrits en français les indices « Algérie », « postes » et même les légendes (exceptées celles des timbres commémorant l'indépendance, et c'est à notre avis, pour faire preuve que le français, langue des colons, n'a pas d'existence quand on évoque la révolution algérienne, notamment fig.3). Il convient de justifier cette persistance du français (fig.2) par la citation de Zaoug Jalila faisant référence à Taleb Ibrahimi : « Si le bilinguisme subsista dans certains domaines, c'était uniquement, selon Taleb Ibrahimi, farouche partisan de l'arabisation, parce que le français était nécessaire comme "fenêtre sur la civilisation technicienne en attendant que l'arabe s'adapte au monde moderne et que l'Algérie forme ses propres cadres arabisants. " » (2015, p. 6)

Mais nous ajoutons à cela que les intellectuels et fonctionnaires algériens au sein de l'administration publique, après l'indépendance, étaient majoritairement francisants et constituaient par conséquent une forte résistance vis-à-vis de l'utilisation exclusive de l'arabe au détriment du français. Alors, le paysage philatélique, par ceci, a-il pris en considération cette élite francisée ?

Figure N° 2



1965, (YT : DZ 406)

Figure N° 3



1963 (YT : DZ 379)

À partir de 1970, les timbres portent encore le nom « Algérie » en français, mais « postes » n'est écrit qu'en arabe ; les légendes, quant à elles, sont exprimées dans les deux langues

(fig.4).

Figure N° 4



1970, (YT : DZ 529)

En 1971 et sous le régime du Président Boumediene, fervent défenseur de l'arabisation, l'arabe s'impose (fig.5) ; les légendes n'étant bilingues que sur les timbres susceptibles d'être achetés par des collectionneurs étrangers : folklore (fig.6), faune, flore (fig.7) (mais pour les deux dernières principalement en latin ; désignées par leurs dénominations scientifiques). Ce changement est peut-être dû, d'une part, au conflit économique entre l'Algérie et la France après la nationalisation des hydrocarbures cette année-là. D'autre part, la politique d'arabisation à cette époque-là continua de s'affirmer progressivement dans tous les domaines et secteurs de la vie sociale, parmi lesquels la production philatélique, afin de montrer à l'ancien colonisateur que la lutte continuait sur le plan culturel et qu'on tend à se débarrasser du français, qui selon Kateb Yacine, n'est qu'un « butin de guerre ».

Figure N°5



Figure N° 6



Figure N° 7



1972, (YT : DZ 556) 1971, (YT : DZ 539) 1972, (YT : DZ 551)

Toutefois, en 1973, les légendes redevennent bilingues sur de nombreux timbres (fig.8 et 9), y compris ceux à caractère politique, pourtant cette année-là, le Président Boumediene a décrété une ordonnance (n° 73-55) relative à l'arabisation des timbres nationaux (consultable sur : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie_ordonnance-73-55-1973.htm). Cette forte persistance du français se trouve justifiée comme suit : « il semble que les nécessités de la propagande justifient quelques menues entorses à l'arabisation. » (Zaoug, 2015, p. 6). Autrement dit, le français devient, de ce fait, un instrument qu'il faut absolument exploiter, à chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt du pays, une « langue de la nécessité » (Cheriguen, 1997, p. 66).

Figure N° 8

Figure N° 9



1973, (YT : DZ 576)



1973, (YT : DZ 567)

A partir de 1979 jusqu'à 1992, sous l'ère du Président Chadli Bendjedid, tous les timbres, exclus ceux sur la faune et la flore, sont écrits en arabe. Cette arabisation presque totale des vignettes coïncide à peu près avec celle, en 1977, des billets de banque. Seul le mot « Algérie » est toujours écrit dans les deux langues, en application du règlement de l'Union postale universelle, qui impose à tous ses membres d'écrire leur nom en caractères latins sur leurs timbres (fig.10). Cette volonté d'imposer l'arabe comme langue unique renforce plus que jamais la politique d'arabisation suivie par les gouvernements précédents, d'ailleurs plusieurs lois et décrets ont vu le jour avec le président Bendjedid surtout avec le décret n° 81-36, qui consistait à l'arabisation de tout le paysage linguistique de l'Algérie (consultable sur : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algérie_decret-81-36-1981.htm). Cette arabisation complète de la production philatélique à cette période-là infirme, en quelque sorte, l'hypothèse qui considère que le timbre-poste, étant un ambassadeur du pays dans le monde, il doit en effet s'exprimer au moins dans une langue étrangère, véhiculaire dans le monde.

Figure N° 10

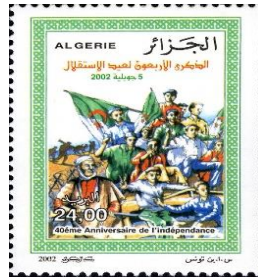


1981, (YT : DZ 729)

A partir des années 1993, le français revient encore sur les vignettes postales, mais il se conjugue toujours avec l'arabe standard. Mais c'est sous l'ère du Président Bouteflika (de 1999 jusqu'à nos jours) que le français demeure sur les vignettes postales. Certes, la politique d'arabisation n'a pas pris de recul mais elle s'avance au fur et à mesure avec l'ouverture à la modernité qu'incarne le français. Un fervent défenseur de la francophonie, Bouteflika a revalorisé le français dans le paysage philatélique, et depuis, presque aucune vignette ne manquait du français en légende. Le français, dès lors, était la seule langue en concurrence avec l'arabe standard pendant plus de 20 ans, et ce, sur toutes les vignettes postales sans exception (fig.11), pourtant elle attire le mépris officiel (car selon le Texte officiel, elle est langue étrangère comme l'anglais), mais « il (le français) est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme » (Caubet, 1998, p. 122).

Loin d'être composante de notre identité nationale et collective, le français s'impose dans la production philatélique algérienne depuis l'indépendance, qu'elles que soient les considérations d'usage, il affirme sa présence et son statut de langue seconde. Dans ce sens, Ben Azzouz N. Stipule que : « La langue française, sans être officielle, elle véhicule l'officialité, (...) sans être la langue d'identité, elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif. Le français (...) une langue d'ouverture à la modernité et de relation au monde. » (2011, pp. 47-48).

Figure N° 11



2002, (YT : DZ 1314B)

Or, Bouteflika n'a pas promu uniquement le français à côté de l'arabe dans la production philatélique, car après avoir décrété par constitution la langue tamazight en avril 2002 comme langue nationale (à laquelle s'ajoute la constitution de 1996, qui a reconnu l'amazighité comme troisième composante de l'identité algérienne après l'islamité et l'arabité). Et ce, sous les revendications montantes qu'émanaient les berbérophones en vue de la reconnaissance du tamazight en tant que langue et culture (à savoir les événements du Printemps berbère en 1980 et puis le Printemps Noir en 2001). Pourtant, le tamazight n'est utilisé pour la première fois sur le timbre-poste qu'en 2014 (fig.12). Un usage qui ne se justifie que par la thématique de la vignette qui commémore le « 19^{ème} anniversaire du Haut Conseil de l'Amazighité »(HCA), fondé en 1995 par Liamine Zeroual, et dont la légende était inscrite premièrement en arabe puis en tamazight en lettres tfinagh, et enfin en tamazight en lettres latines.

Figure N° 12



2014, (YT : DZ 1686)

Après l'amendement de la constitution en 2016, le tamazight est finalement reconnu comme langue nationale et officielle. Cette année-là, une autre émission en tamazight a vu le jour, c'était avec la vignette commémorant le « 60 ans du Congrès de la Soummam » (fig.13), dont la légende n'était inscrite que dans deux langues, notamment l'arabe et le tamazight en tfinagh.

Figure N° 13



2016, (YT : DZ 1757)

Deux autres vignettes inscrites en tamazight ont été émises en 2017, une inscription qui se justifie par leurs thématiques : la première porte le portrait de Mouloud Mammeri (fig.14), un des plus grands précurseurs de langue et culture amazighe, dont la légende est écrite en trois

langues respectivement, l'arabe, le tamazight puis le français. La deuxième commémore la 1^{ère} année de l'officialisation du tamazight (fig.15), inscrite en arabe, puis en tamazight et en français.

Figure N° 14



2017, (YT : DZ 1793)

Figure N° 15



2017, (YT : DZ 1771)

On croyait après chaque émission portant le tamazight, et surtout avec son nouveau statut, qu'il demeurerait dans la production philatélique, or, ce n'était pas le cas, pourtant déclarée « langue nationale », suivi par « l'Etat œuvre à sa promotion et son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire nationale. »¹ Il faut attendre jusqu'à 2018, pour que le tamazight demeure sur le paysage philatélique et devient en effet un espace trilingue (exceptés les émissions commémorant des faits internationaux et des personnalités mondiales). Notons que, l'ordre d'apparition des langues sur les vignettes commence plutôt par les langues nationales puis la langue étrangère. Mais pourquoi cette reconnaissance tardive ? Aucune justification n'est confirmée jusqu'à présent, mais il semble, à nos yeux, que ceci n'avait pas de relation exclusivement avec la production philatélique mais bien avec tous les autres domaines et secteurs. L'éclairage qu'apporte Khaoula Taleb Ibrahim (2004) montre que cet échec était lié à des problèmes d'aménagement linguistique qui ne sont pas encore réglés à cette époque-là, et qu'« il faut donner à cette langue (le tamazight) ou du moins à ces variantes régionales, les moyens nécessaires pour qu'elle(s) puisse(nt) occuper pleinement sa (leurs) place(s) dans le paysage linguistique et culturel du pays. »

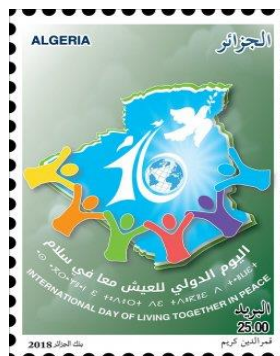
Il est de même très important de noter que le tamazight a plusieurs variétés, alors que sur les émissions postales, c'est la variété berbère (kabyle) qui domine, et c'est ce qui va à l'encontre du même article de la constitution de 2002 déjà cité précédemment. Cela nous a conduit à poser une autre question : pourquoi cette variété au détriment des autres, à savoir le chaoui, le tergui ou le mozabite ? Ceci ne doit être justifié que, d'une part, par une idéologie qui vise à calmer les revendications montantes des berbérophones. D'autre part, étant la seule variété écrite, même si on peut le faire pour les autres variétés soit en tifinagh ou en lettres latines. Enfin, c'est parce que l'espace du timbre est tellement minuscule, il ne peut pas y inclure plusieurs langues, néanmoins, on peut le faire par alternance, en jetant la lumière à chaque fois sur une variété reflétant ainsi la situation sociolinguistique algérienne dans sa totalité.

Certes, le tamazight est maintenant reconnu sur le timbre-poste, pourtant une reconnaissance tardive, mais qu'en est-il pour le dialecte algérien ? Une langue maternelle de

la majorité du peuple et composante essentielle de notre identité linguistique, mais elle est rejetée par le paysage philatélique, on lui attribue toujours un caractère que qualifie Foudil Cheriguen comme « langue de la majorité silencieuse » (1997, p. 64). A ce sujet, peut-on réclamer la politique linguistique de l'Etat vis-à-vis de sa gestion du plurilinguisme dans le secteur de Poste ? D'une part, le rejet de l'arabe dialectal est dû, à notre avis, à son statut minorisé parce qu'il n'a pas encore acquis constitutionnellement le statut de langue nationale et officielle étant une langue parlée pas écrite, ayant plusieurs variétés régionales et qui n'a pas bénéficié de revendications, comme le berbère, pour lui attribuer un tel statut. D'autre part, vu la politique d'arabisation des documents administratifs, entre autres le timbre-poste, étant un document officiel de l'Etat, faisant partie d'un domaine formel, il doit, en effet, s'exprimer comme les autres documents étatiques en langue officielle de l'Etat qu'est plutôt l'arabe standard. Or, en Tunisie, par exemple, on assiste à l'émission de timbre(s)-poste en dialecte tunisien, pourtant l'Etat est, à son tour, plurilingue et a comme langue nationale et officielle l'arabe standard.

L'année 2018, et toujours sous le règne de Bouteflika, se veut également une année d'ouverture sur les langues étrangères dans la production philatélique. Un constat important porte sur le remplacement du français par l'anglais, deuxième langue étrangère en Algérie mais première langue véhiculaire au monde, d'ailleurs 15 vignettes sur 44 émissions sont inscrites en anglais soit pour l'indice « Algérie », qui était toujours inscrite en français, soit pour la légende, notamment la vignette (fig.16). En 2019, les vignettes émises jusqu'à présent sont toutes inscrites en anglais, mais n'est-il pas trop tôt pour confirmer son usage constant dans le paysage philatélique au détriment du français. Plusieurs questions surgissent à propos de cette nouvelle orientation de politique linguistique dans le monde philatélique algérien. Par cet usage de l'anglais, on s'arrache, du moins via le timbre-poste, de la monopolisation du français, ceci se justifie-t-il par les effets de la mondialisation, par l'ouverture et la modernité, ou par des tensions conflictuelles entre l'Algérie et la France dernièrement sur le plan politique, face au déni et au refus des autorités françaises vis-à-vis de la reconnaissance de leurs crimes pendant l'époque coloniale ? Ainsi, Cette nouvelle configuration linguistique sur le timbre-poste, peut-elle être accompagnée d'éventuels changements de politique et de planification linguistiques de l'Etat bientôt dans d'autres domaines de la vie sociale, et ce, surtout face aux revendications sans cesse reprises pour l'adoption de l'anglais en tant que première langue étrangère.

Figure N° 16



2018, (YT : DZ 1808)

Enfin, on peut déduire que, le paysage philatélique algérien est devenu, ces dernières années, miroir de l'identité linguistique mais pas dans sa totalité, car il ne reflète pas toute la situation sociolinguistique mais il incarne visiblement les politiques linguistiques adoptées par l'Etat et ses différents gouvernements. Le résultat majeur auquel nous sommes parvenus, est que le timbre-poste au lieu d'être un miroir de l'identité linguistique et véritable reflet de la réalité sociolinguistique algérienne, il est bel et bien le miroir des politiques linguistiques prises le pouvoir régnant et reflète, par conséquent, à quel point les langues existantes sont en concurrence et en conflit apparent.

II. Conclusion :

On peut conclure que l'identité linguistique, selon le choix de la langue, sur le paysage philatélique algérien relève d'une représentation idéologique et stratégique dévoilant ainsi deux politiques linguistiques ; une première qui se déclare, pendant presque deux décennies, une frange d'arabisation en vue de la conservation de la langue arabe et de l'identité arabo-musulmane de l'Algérie, considérées comme les seules références linguistiques et culturelles. Néanmoins cette politique a, en parallèle, méprisé voire même ignoré les langues maternelles du peuple algérien en l'occurrence le tamazight et l'arabe dialectal, tout en faisant une réserve vis-à-vis des langues étrangères notamment le français. Une seconde frange, surtout sous le règne de Bouflekka, vise l'ouverture et la modernité qu'offre le français mais récemment l'anglais, tout en faisant reconnaissance, même si un peu tardive, du tamazight avec sa variété berbère, mais ceci ne se fait qu'en accompagnement de l'arabe littéral. Les émissions philatéliques sont devenues alors multilingues à l'image du locuteur algérien plurilingue.

Bref, A travers la mise en mots (choix des langues) dans le timbre-poste algérien, on a pu découvrir la mise en valeur de certaines langues au détriment d'autres, ce qui fait du timbre-poste un signe au service de l'idéologie, un discours composé offrant plusieurs significations, et qu'il convient bien de le qualifier par l'expression qu'on doit à Fernando Monroy-Avella : « petit dessin, grand dessein » (2011, p. 9).

Une recherche ultérieure peut porter sur l'analyse sémiologique du message iconique des timbres-poste algériens ayant comme thème les langues, pour vérifier si les interprétations connotatives reflètent les mêmes jugements qu'on a dégagés dans cet article.

- Liste bibliographique :

Livres :

1. Benrabeh Mohamed (1999), Langue et pouvoir en Algérie -Histoire d'un traumatisme linguistique, éd. Séguier, Paris ;
2. Monroy-Avella Fernando (2011), Le timbre-poste espagnol et la représentation du territoire : de l'iconographie à la géopolitique, éd. L'Harmattan, Paris.

Articles :

1. Ben Azzouz Nadjiba (2011), Politique linguistique en Algérie, arabisation et francophonie, in Revue de la faculté des lettres et des langues, Université de Biskra ;
2. Boyer Henri (2010), Les politiques linguistiques, Mots. Les langages du politique [en ligne], 94 |, mis en ligne le 6 novembre 2012, pp. 67-74, disponible sur : <http://journals.openedition.org/mots/19891> ; DOI : 10.4000/mots.19891 (Consulté le 29 avril 2019) ;
3. Caubet Dominique (1998), Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?, in Plurilinguismes n° 14, Alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, CERPL, Université René Descartes, Paris, pp. 121-142 ;
4. Cheriguen Foudil (1997), Politiques linguistiques en Algérie, in Mots, les langages du politique, n°52- Politiques linguistiques, Saint-Cloud, pp. 62-73, disponible sur : <http://doi.org/10.3406/mots.1997.2466> ;
5. Colinart Arnaud (2010), La construction des identités nationales au Maghreb au travers du timbre-poste ou l'oblitération de l'histoire : Passé représenté, mémoire reconstruite, in Carlier Omar (dir.), Images du Maghreb, Images au Maghreb (XI-XXe siècles) Une révolution du visuel, éd. L'Harmattan, Paris, pp. 257-278 ;
6. Taleb Ibrahim Khaoula (2004), L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, L'année du Maghreb [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2010, pp.207-218, disponible sur : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb /305> ; DOI :10.4000 /anneemaghreb.305 (Consulté le 10 avril 2019) ;
7. Zaoug Jalila (2015), Le timbre-poste, vitrine et reflet de la politique de l'État algérien de 1962 à 1995, Cahiers de la Méditerranée [En ligne], 91 |, mis en ligne le 01 juin 2016, pp. 235-248, disponible sur : <http://cdlm.revues.org/8209> (Consulté le 30 septembre 2016)

Dictionnaires :

1. Coste Michel (2006), Timbre-poste, in Laurent Gervereau (dir.), Dictionnaire mondial des images, sous la direction de Laurent Gervereau, coll. Opus Magnum, Nouveau Monde éditions, Paris.

Sites web :

1. Janet Klug (2013), What languages do the stamps in your collection speak ?, disponible sur : <http://www.linns.com/news/postal-updates-page/stamp-collecting-basics/2013/march/what-languages-do-the-stamps-in-your-collection-speak-.html> (Consulté le 30 mars 2021)

- Annexe :

